

Questions orales

Monsieur le Président, le gouvernement doit cesser de privatiser petit à petit la Société canadienne des postes et cesser de songer à des projets aussi folichons.

Des voix: Bravo!

M. Taylor: Je demande instamment au ministre de faire preuve de fermeté en disant non au secteur privé qui ne souhaite pas assurer un service égal ou adéquat dans les régions rurales ou éloignées du pays. Il ne saurait être question de privatiser la distribution du courrier. Le ministre ferait mieux de rappeler aux directeurs de la Société canadienne des postes de prendre des mesures pour améliorer le service actuel au lieu de songer à en faire cadeau à leurs petits copains du secteur privé.

* * *

VIA RAIL

DEMANDE D'AIDE DU GOUVERNEMENT

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Si les sous-marins nucléaires sont importants pour notre pays, VIA RAIL l'est également. Les premiers coûteraient environ 8 milliards de dollars alors que VIA RAIL aurait besoin de 3 milliards de dollars. La différence, c'est que le plus petit des deux projets pourrait peut-être rentrer dans une bonne partie de ses frais. Je prie instamment le gouvernement de laisser cette chance à VIA RAIL.

QUESTIONS ORALES

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

LES SUPPOSÉES CONCESSIONS FAITES AUX AMÉRICAINS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Il y a un an, le ministre du Commerce international a déclaré qu'il n'avait pas pris la peine de lire l'Accord commercial signé avec les États-Unis. Je voudrais faire remarquer au premier ministre aujourd'hui qu'il semble que son ministre n'a toujours pas lu l'Accord, parce qu'il a déclaré hier, et je le cite en français: «Jamais deux pays ne sont parvenus à s'entendre pour définir ce qu'est une subvention contraire aux règles du commerce.»

Donc, pourquoi, monsieur le Président, le gouvernement n'a-t-il pas reconnu ce fait lors des élections? Pourquoi le gouvernement a-t-il signé un tel accord

commercial qui dit exactement le contraire? Et pourquoi, enfin, le gouvernement a-t-il fait des concessions majeures dans les domaines de l'énergie, des investissements, etc., en nous jurant qu'il obtiendrait une contrepartie sur la question des subventions?

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): J'ai peut-être mal compris l'interprétation, monsieur le Président, mais la question est la plus embrouillée que j'aie entendue du chef de l'opposition, ce qui n'est pas peu dire.

Tout ce que j'ai dit hier, c'est que je ne connais pas deux pays vous pouvez répondre si vous le voulez, monsieur le Président, ou peut-être avez-vous mieux saisi la question que moi qui aient réussi à s'entendre sur la définition de ce qu'est une subvention qui fausse le commerce. Si c'est de cela que parle le député, nous savons tous que, aux négociations qui ont conduit à l'Accord de libre-échange, nous ne nous sommes pas entendus avec les États-Unis sur une définition des subventions qui faussent les échanges.

Mem Coppins: Vous l'avez signé quand même.

M. Crosbie: L'accord prévoit donc une période de sept ans pour essayer de négocier cette question. Ce que nous avons l'intention de faire.

M. Turner (Vancouver Quadra): Je peux comprendre que la question échappe au ministre, qui n'a pas lu le document.

LA PARTICIPATION DES PROVINCES AUX NÉGOCIATIONS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, comment le ministre peut-il dire que les négociations sur les subventions sont pratiquement impossibles alors que son prédécesseur et le premier ministre ont signé un accord qui ne comporte aucune limite? Une partie très importante se rapporte aux négociations avec les États-Unis sur les subventions. Le ministre refuse de nous donner un plan, un projet ou d'énoncer les objectifs qu'il se fixe. Les Américains ont été parfaitement francs et clairs sur leurs objectifs. Le ministre a seulement dit hier qu'il n'avait pas l'intention de faire une place aux provinces dans les négociations.

Il le sait, les Américains ont déclaré sans ambages qu'ils considèrent presque tous les programmes provinciaux de développement régional de même que les programmes fédéraux-provinciaux contraires à l'accord, parce qu'ils constitueraient des subventions.